



# les Voies Lyonnaises

Dossier de presse 25 janvier 2023

**INAUGURATION DU PREMIER TRONÇON  
DE LA VOIE LYONNAISE N°3**

**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**

# Sommaire

**03**

**Édito**

**04**

**Les Voies Lyonnaises**

**05**

**Inauguration du 1<sup>er</sup> tronçon de la ligne 3**

**06**

**Ligne 3 : présentation générale**

**07**

**Ligne 3 Nord : une piste en bord de Saône**

# Éditorial



**« Nous sommes heureux d'inaugurer le premier tronçon de la ligne 3 des Voies Lyonnaises. Cet évènement récompense le travail accompli et témoigne de la bonne coopération qui s'est instaurée entre la Métropole de Lyon et les communes dans la construction de ce réseau de pistes cyclables sécurisées qui demain maillera notre territoire. Le tronçon que nous inaugurons ce 25 janvier revêt une forte dimension symbolique puisqu'il est le premier tronçon inauguré hors du centre de l'agglomération lyonnaise, et c'est bien tout l'enjeu de ce réseau que de rendre possibles les déplacements à vélo, sur des pistes dédiées, continues et sécurisées, sur l'ensemble du territoire métropolitain, avec l'objectif de tripler le nombre de déplacements à vélo d'ici 2026. »**

**Bruno Bernard**, Président de la Métropole de Lyon

# Les Voies Lyonnaises

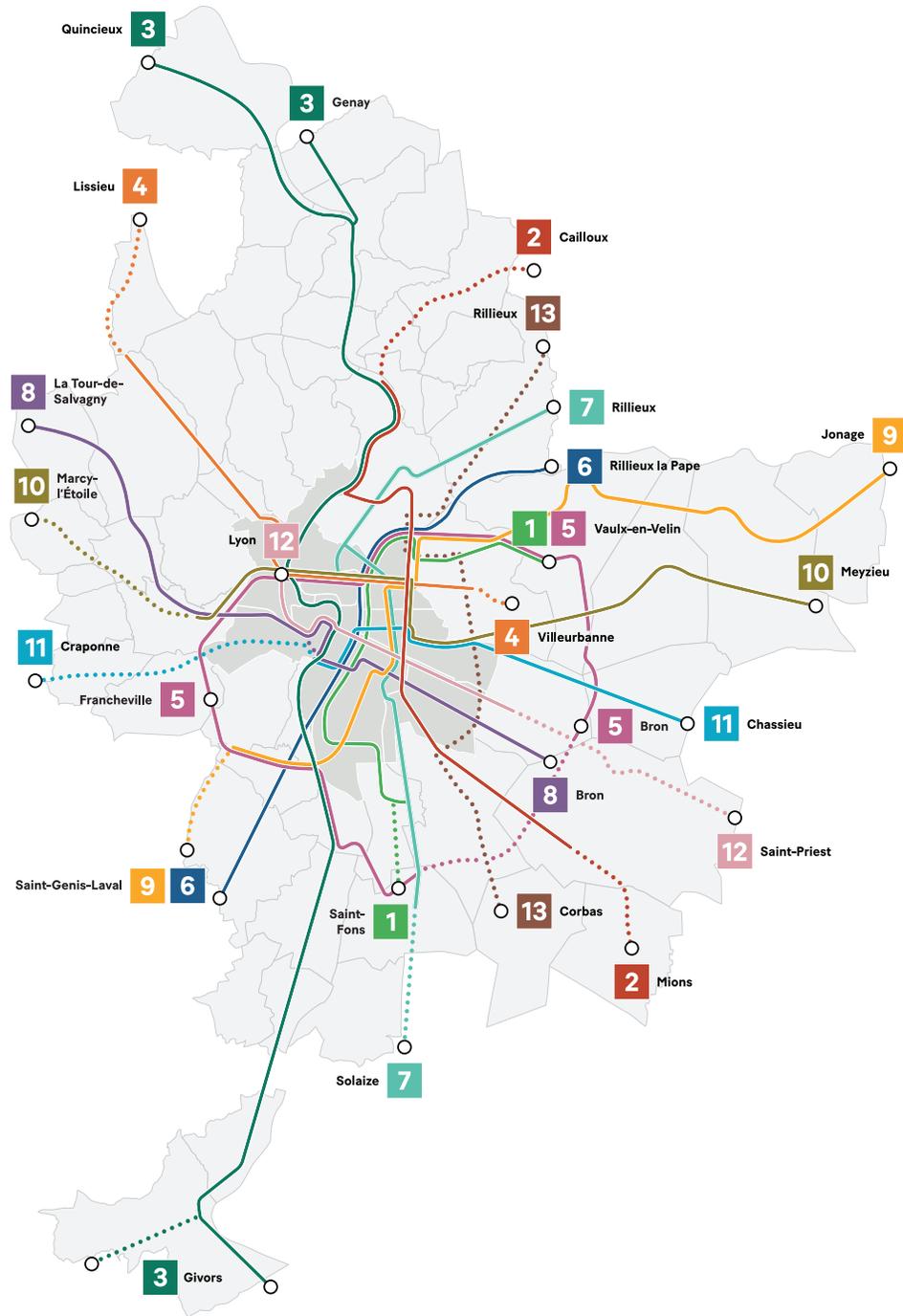
Les 250 kilomètres de piste en 2026, et 355 en 2030, constitueront une structure forte pour le territoire : un point de repère, un nouveau paysage urbain, un lien entre les communes de la Métropole et, évidemment, une nouvelle opportunité de se déplacer sur le territoire. Le réseau est dessiné en « toile d'araignée » pour irriguer largement la Métropole, de la première couronne au centre mais aussi entre les communes périphériques.



**Légende :**

- Réseau 2026
- .... Réseau 2030

1	Vaulx-en-Velin Saint-Fons	20,5 km
2	Cailloux Mions	31,5 km
3	Quincieux Givors	55 km
4	Lissieu Villeurbanne	22 km
5	Vaulx-en-Velin par Francheville, Bron	40 km
6	Rillieux la Pape Saint-Genis-Laval	19,5 km
7	Rillieux Solaize	30,5 km
8	La Tour-de-Salvagny Bron Parilly Campus	24,5 km
9	Jonage Givors	42,5 km
10	Marcy-l'Étoile Meyzieu	31 km
11	Craponne Chassieu	24,5 km
12	Lyon Saint-Priest	17 km
13	Rillieux Corbas	26 km



# Inauguration du 1<sup>er</sup> tronçon de la Voie Lyonnaise 3

Traversant le territoire de la commune de Couzon-au-Mont-d'Or en longeant la rive droite de la Saône, la RD 51 est une route à grande circulation, avec un trafic important et des véhicules circulant à vitesse élevée. Cette voie est également très empruntée par les cyclistes. Il est rapidement apparu que l'absence d'aménagement cyclable créait de réels problèmes de sécurité pour celles et ceux qui empruntaient cette voie, et un premier tronçon de piste cyclable a donc été réalisé lors du mandat précédent. Désormais, celui-ci est prolongé sur une longueur de 900m, jusqu'à la limite administrative de la Ville d'Albigny-sur-Saône, et réaménagé pour offrir aux grands lyonnais et grands lyonnaises une véritable voie cyclable sécurisée et facilement praticable.

Ainsi, à Couzon-au-Mont-d'Or, sur l'avenue Gabriel Péri, entre le chemin des Carrières et l'avenue du Général de Gaulle, l'aménagement cyclable prend la forme d'une piste bidirectionnelle de 3m de large du côté Est de la chaussée, sur un tronçon linéaire de 900m.

La réalisation de ce 1er tronçon de la ligne 3 des Voies Lyonnaises à Couzon-au-Mont-d'Or est le symbole de la coopération entre la Métropole de Lyon et les maires des communes concernées pour créer un réseau cyclable qui soit le plus efficient possible. Les échanges permanents qui se tiennent au sein des comités de pilotage sont la garantie que les 13 lignes déployées à terme sur le territoire s'intégreront de façon harmonieuse à la réalité des paysages urbains des communes de la métropole, à l'image de ce premier tronçon de la ligne 3.



# Voie Lyonnaise 3 : Présentation générale

En 2026, la ligne 3 des Voies lyonnaises reliera Givors à Genay et Quincieux sur un parcours de 57 km, ce qui en fera la ligne la plus longue de l'ensemble des Voies Lyonnaises.

Comme toutes les autres lignes, la L3 s'articule avec le réseau des transports en communs pour développer la multimodalité. Ce nouvel axe offre une liaison cyclable aux habitants des communes et arrondissements traversés.

La L3 est divisé en trois grands secteurs :  
- sur la séquence nord, elle longe la rive droite de la Saône et permet de créer un lien dédié aux modes actifs entre les communes du nord de la métropole et de favoriser la multimodalité avec les quatre gares du Val de Saône : Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Albigny-Neuville, Couzon-au-Mont-d'Or et Collonges-Fontaines.

- dans sa partie centrale, la ligne continue de suivre les quais de Saône et traverse les 9ème et 5ème arrondissements. Cette séquence permet aux usagers d'accéder jusqu'en plein cœur de la ville-centre, à la croisée de grands axes de mobilité (tunnel mode doux de la Croix Rousse, Presqu'île, et gares de Vaise, Saint-Paul et Perrache).

- dans sa portion sud, elle traverse les communes de La Mulatière, Oullins et Pierre-Bénite en desservant également leurs gares TER et métro puis les communes du sud de la Métropole pour rejoindre Givors.

Cette ligne, comme l'ensemble du réseau des Voies Lyonnaises, sera pensée et construite en concertation avec les maires des communes concernées et en associant les habitants, ce qui en déterminera les modalités exactes.



# La ligne 3 nord, une piste en bord de Saône

Linéaire global : 23,5 km

La majeure partie de l'itinéraire L3 Nord possède déjà des aménagements cyclables avec des typologies différentes. En effet, on compte aujourd'hui environ 6,1 km de pistes cyclables (y compris les pistes transitoires), 2,9 km de voies verte, 12,3 km de bandes cyclables, 0,6 km de couloir bus partagé et 1,6 km sans aménagement.

Ces aménagements ne sont pas tous compatibles avec les standards et usages futurs des Voies Lyonnaises. Ainsi, si certains aménagements récents seront conservés, d'autres seront améliorés pour offrir une voie bidirectionnelle continue sur l'ensemble du tracé, avec une partie en piste (vélos seuls) et une partie en voie verte (vélos et piétons).

L'enjeu de cette voie est également de renforcer la multimodalité en sécurisant le rabattement vélo vers les gares présentes sur le territoire.

La phase de concertation ouverte pour la Ligne 3 Nord déterminera les options retenues sur les différents tronçons qui la composent en Val de Saône. Les objectifs de la concertation sont de :

- fournir une information claire sur le projet d'aménagement des espaces publics,
- permettre l'expression des attentes, des idées et des points de vue,
- optimiser ce projet dans ses objectifs et dans les réponses à apporter

À l'issue de cette phase, les avis exprimés seront analysés et le bilan de la concertation sera délibéré par le conseil Métropolitain. Les études de conception se poursuivront par tronçon et de nouveaux échanges seront organisés avec les habitants, usagers et commerçants lors de deux réunions publiques à venir, l'une dans le Val de Saône, l'autre à Lyon 9e, et sur le site [jeparticipe.grandlyon.com](http://jeparticipe.grandlyon.com)

La mise en œuvre des aménagements sera également phasée dans le temps.



## CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon  
Baptiste Barles  
bbarles@grandlyon.com  
04 26 99 36 80/ 06 98 73 61 96

---

## MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac  
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03  
grandlyon.com



Papier recyclé

Imprimé sur papier recyclé



**les Voies  
Lyonnaises**

**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**